

Stage n° 0928 Bordeaux, les 14 & 15 septembre 2009

■ Agir en santé mentale

Les organisations pathogènes, analyse, évaluation des risques

Programme

I - Évolution juridique de la question

- 1 - Dans le Code du travail :
 - la santé mentale composante de la santé-sécurité au travail
 - l'obligation d'évaluation des risques
- 2 - Dans le Code pénal : l'infraction de harcèlement
- 3 - Dans la jurisprudence civile : l'obligation de sécurité de résultat
 - le contentieux de la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - le contentieux de la faute inexcusable
 - les contentieux prud'homaux
- 4 - Dans la jurisprudence pénale :
 - diligences normales
 - causalité directe et indirecte
 - personnes responsables

II - Approche méthodologique des phénomènes

- 1 - L'ambivalence du travail :
 - le travail structurant et source de développement personnel
 - le travail pathogène
- 2 - La santé mentale en questions :
 - les facteurs psychosociaux et organisationnels des risques
 - les mécanismes d'altération de la santé mentale
 - les violences et harcèlements

III - Les méthodes d'évaluation des risques

- 1 - L'identification des données
- 2 - L'évaluation

IV - Planification des actions

- 1 - Prévention
- 2 - Limitation
- 3 - Contrôle
- 4 - Évaluation des impacts

Actualité du stage

Longtemps ignorés des démarches de prévention des risques professionnels, les risques psychosociaux sont désormais au centre des préoccupations des dirigeants, des services spécialisés en santé au travail et des professionnels du social. Le Code du travail et la Cour de cassation imposent aujourd'hui d'intégrer ces risques dans toutes les analyses et dans tous les plans d'actions.

Les chefs d'établissements publics et privés sont tenus par une obligation de sécurité de résultat incluant le domaine de la santé mentale. Cependant, ils manquent d'informations et de retours d'expérience, ainsi que leurs équipes, alors que l'on assiste à un accroissement important des conflits. Les nouvelles formes d'organisation du travail sont mises en cause. Des comportements déviants prenant la forme de violences et harcèlements sont constatés dans toutes les organisations.

Importance de la fonction veille juridique et méthodologique

Souvent négligée, elle est le parent pauvre des pratiques. Or, dans ce domaine psychosocial, caractérisé par le non dit et l'immatériel, l'identification des données causales est particulièrement délicate. Elle est pourtant nécessaire.

Au delà du phénomène, les risques sont importants pour les organisations employeurs et les personnels : organisationnels, financiers, pénaux. La connaissance des jurisprudences récentes est indispensable à la mise en œuvre de bonnes pratiques de prévention.

Le programme proposé donnera aux participants un état complet des principes, des règles et des démarches. Mais dans le souci de satisfaire à leurs besoins, nous invitons les participants à nous faire part, dès leur inscription, des questions qui les préoccupent.



Contact : **Groupe Préventique**

Service Formation - 37-68 cours de la Martinique - 33000 Bordeaux

Téléphone : 05 57 87 45 63 - Télécopie : 05 57 87 45 67 - Mél : formation@preventique.org

Organisation du stage

Encadrement pédagogique

Nathalie Gréard, psychologue au service des pathologies professionnelles du CHU de Bordeaux, consultante, chargée d'enseignement à l'université de Bordeaux,

Philippe Héris, juriste, rédacteur en chef adjoint de *Performances* (anciennement revue et aujourd'hui cahier inséré dans *Préventique Sécurité*), chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux,

Marie-Line Renard, psychologue du travail, enseignante au CNAM, consultante d'entreprise

Déjeuner débat

avec une personnalité compétente

Documentation

- les ouvrages *Le stress professionnel*
Harcèlement moral en milieu professionnel,
- un dossier pratique.

Horaires

9 h – 17 h 30

Bulletin d'inscription

Agir en santé mentale

Stage n° 0928 - 14 & 15 septembre 2009 - Bordeaux

Prix : 1 400 € ht (tva 19,6 %). Une convention de formation vous sera envoyée sur simple demande.

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Mél (obligatoire) : _____

Convention de stage : oui non

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Date : _____

Signature : _____

L'inscription comprend : pauses-café, déjeuner et un abonnement d'un an à *Préventique Sécurité*

Annulation sans frais : 10 jours avant le jour de la formation. En cas d'empêchement de suivi du stage, un crédit financier correspondant au montant sera inscrit à votre compte.



Groupe Préventique - 37-68 cours de la Martinique - 33000 Bordeaux
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Groupe Préventique
RIB 10907 00001 92021393796 83 - Banque Populaire du Sud-Ouest
Organisme de formation enregistré sous le n°72 33 06924 33 auprès du préfet de la région Aquitaine